

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 67=87 (1921)

Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung

Journal Militaire Suisse

Gazzetta Militare Svizzera

Organ der Schweizerischen Offiziersgesellschaft und des Schweizerischen Verwaltungsoffiziervereins.
Herausgegeben vom Zentralvorstand der Schweizerischen Offiziersgesellschaft.

Organe de la Société Suisse des Officiers et de la Société des Officiers d'administration.
Publié par le comité central de la Société Suisse des Officiers.

Organo della Società Svizzera degli ufficiali e della Società Svizzera degli ufficiali d'amministrazione.
Pubblicata per cura del Comitato centrale della Società Svizzera degli ufficiali.

Redaktion: Oberstlt. i. Gst. K. VonderMühl, Basel, Bäumleingasse 13.

Als Beilage erscheint alle 3 Monate: Schweizerische Vierteljahrs-Schrift für Kriegswissenschaft.

Redaktion: Oberst i. Gst. M. Feldmann, Bern.

Inhalt: Préceptes à l'usage de l'officier. Devoirs des chefs. —
Kriegslehren. — Sektionsnachrichten. — Totentafel. — Literatur.

Préceptes à l'usage de l'officier. Devoirs des chefs.

Par le capitaine *Magnin*, of. instr. d'inf.

Ce travail est dédié à mes camarades.

Mais avant de leur parler de leur rôle, je veux les convaincre de la vérité de leur ministère. Cela leur donnera la foi, d'où la force et la sûreté dans l'action. C'est le but de cette préface.

A mes jeunes camarades, je veux tailler la statue du chef idéal, mais auparavant, je veux chercher à la mettre sur un socle intangible, un socle contre lequel se briseront les vagues du „doute“ qui a fait chanceler mon idéal de soldat.

Cette question se pose actuellement:

1. *Faut-il une Armée?*

Si oui:

2. *Il faut une bonne Armée.*

Or, 3. *Le rôle du chef a une action déterminante dans la valeur d'une Armée.*

1. *Faut-il une Armée?*

Deux tendances opposées cherchent à supprimer l'Armée: Le *Bolchevisme* et le *Principe de la Société des Nations*.

Le *Bolchevisme* a été réprouvé par la conscience universelle. Dans la *Société des Nations*, nous devons voir un idéal élevé auquel nous voulons travailler avec foi. Cependant, aussi longtemps qu'elle ne nous donne pas la certitude d'une sécurité absolue par un moyen puissant, conservons le gage séculaire de notre Armée.